

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

LO Selection - Vantage 4500, Syst. Hdg, (CHF), PA

(le "Compartiment") un compartiment de Lombard Odier Selection (la "SICAV")

Catégorie P, classe accumulation, CHF, hedgé, ISIN LU1099808039 (la "Classe")

La SICAV est gérée par Lombard Odier Funds (Europe) S.A. faisant partie du groupe Lombard Odier

Objectifs et politique d'investissement

Objectifs et politique d'investissement

Le Compartiment a pour objectif l'appréciation du capital à long terme. A cet effet, il met en œuvre une stratégie d'allocation d'actifs qualitative et/ou systématique basée sur le risque, dans le cadre de laquelle la pondération de chaque actif ou classe d'actifs est ajustée en fonction de sa contribution au risque global du Compartiment. Toutes choses étant par ailleurs égales, plus le risque de fluctuation de la valeur d'un actif ou d'une classe d'actifs est élevé, plus sa pondération dans le portefeuille est faible.

Le Compartiment investit à l'échelle mondiale dans un portefeuille diversifié composé d'obligations, d'autres titres de créance à taux fixe ou flottant et titres de créance à court terme émis ou garantis que des émetteurs souverains ou non souverains, d'obligations convertibles, d'actions, de monnaies et/ou de liquidités et moyens proches des liquidités, soit directement, soit par le biais d'instruments financiers dérivés ou d'OPCVM/d'OPC.

Le Compartiment peut être exposé à des classes d'actifs alternatives, notamment les métaux précieux et les matières premières, principalement par l'utilisation d'OPCVM et OPC ou d'indices.

Dans des conditions de marché normales, le Compartiment mettra en œuvre un niveau de volatilité maximum attendue de 10,5%, défini au moyen de nos propres modèles.

L'utilisation d'instruments financiers dérivés fait partie intégrante de la stratégie d'investissement.

Information

- Recommandation: ce Compartiment peut être inapproprié pour les investisseurs qui prévoient de retirer leurs fonds sous 5 ans.

- Fréquence de négoce: les parts de ce Compartiment peuvent être rachetées de manière quotidienne à votre demande.

- Le Compartiment est libellé en EUR. Cette Classe est libellée en CHF. Le risque de change hedgé.

- Politique de distribution: accumulation des revenus.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible			A risque plus élevé			
←			→			
Rendement potentiellement plus faible			Rendement potentiellement plus élevé			
1	2	3	4	5	6	7

Description

Cet indicateur (SRRI) représente la volatilité annuelle historique du Compartiment sur une période de 5 ans. Lorsque les données disponibles portent sur moins de 5 ans, les rendements manquants sont simulés au moyen d'un indice de référence approprié. Le SRRI peut évoluer au fil du temps et ne doit pas servir d'indicateur des futurs risques ou rendements. Même la catégorie de risque la plus faible n'implique pas que le Compartiment est dénué de risques ou que le capital est nécessairement garanti ou protégé.

Catégorie

Le Compartiment investit dans un large éventail d'actifs qui offrent aux investisseurs une exposition à différents marchés des actions, des obligations, des changes et du crédit. Une stratégie diversifiée

d'allocation des actifs vise à équilibrer les risques tout en s'adaptant de manière dynamique à l'évolution économique.

Risques particuliers

Les risques suivants peuvent être importants mais ne sont pas nécessairement pris en considération de manière adéquate par l'indicateur synthétique et peuvent entraîner des pertes supplémentaires:

- Risque opérationnel et risques inhérents à la garde d'actifs: dans des circonstances spécifiques, il pourrait y avoir un risque important de perte lié à une erreur humaine, à des systèmes internes, processus ou contrôles inappropriés ou défaillants ou à des événements extérieurs.

- Risque de modèle: des modèles risquent d'être incorrectement spécifiés, mal appliqués ou peuvent devenir non opérationnels en cas de changements importants sur les marchés financiers ou dans l'organisation. Un tel modèle pourrait avoir une influence néfaste sur la gestion de portefeuille et entraîner des pertes.

Veuillez consulter l'Annexe B "Facteurs de risques" du prospectus pour davantage de détails sur les risques.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Max 5.00%
Frais de sortie	0.00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par la Classe sur une année	
Frais courants	2.79%
Frais prélevés par la Classe dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

Les frais servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution.

Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des chiffres maximums. En cas de conversion d'un Compartiment à un autre, une commission pouvant aller jusqu'à 0.50% de la valeur des parts converties s'applique.

Dans certains cas, vous payez moins – pour en savoir plus, consultez votre conseiller financier ou distributeur.

Les frais courants communiqués se fondent sur les chiffres de l'exercice de 12 mois clos à la date du présent document. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. Veuillez consulter la section 10 "Commissions et frais" du prospectus, disponible à l'adresse www.loim.com.

Performances passées

Avertissement relatif à la performance

Veillez noter que la performance passée ne constitue pas une indication fiable des résultats futurs.

Le diagramme de performance indique les rendements de la classe de parts. Il s'agit des changements en pour cent de la valeur d'inventaire nette du Compartiment intervenus dans la monnaie de la part entre la fin d'une année et la fin de l'autre.

Frais et commissions

Les frais courants du Compartiment sont inclus dans le calcul de la performance passée. Les frais d'entrée et de sortie en sont exclus.

Date et monnaie

Date de lancement du Compartiment: 29 août 2014.

Monnaie de référence du Compartiment: EUR.

La performance passée a été calculée en CHF.



	2012	2013	2014	2015	2016
■ LO Selection - Vantage 4500, Syst. Hdg, (CHF), PA					-0.4%

Informations pratiques

Dépositaire

La banque dépositaire est CACEIS Bank, Luxembourg Branch.

Publication

La valeur d'actif net des parts est calculée de manière quotidienne et disponible sur www.loim.com et au siège de la SICAV.

Informations complémentaires

Vous trouverez de plus amples informations sur la SICAV, ses compartiments et les classes de parts disponibles ainsi que des indications sur la vente et l'achat de parts et le changement de compartiment au sein de la SICAV sur Internet à l'adresse www.loim.com. Le prospectus, les rapports annuels et semestriels de la SICAV ainsi que les informations sur la politique de rémunération en vigueur de Lombard Odier Funds (Europe) S.A. sont disponibles gratuitement sur le site www.loim.com en français, italien et anglais et auprès du siège de la SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg. Les actifs et passifs du Compartiment sont séparés des actifs et passifs des autres compartiments de la SICAV. Les tiers créanciers ne peuvent exercer aucun recours à l'égard des actifs du Compartiment.

Législation fiscale

Le Compartiment est soumis aux lois et aux réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. Suivant votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre investissement. Pour de plus amples informations à ce sujet, veuillez consulter votre conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité

La responsabilité de la SICAV ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la SICAV.

Conversion entre Compartiments

Dès lors que les investisseurs satisfont aux conditions énoncées par le prospectus, ils sont autorisés à échanger leurs parts dans ledit Compartiment contre des parts d'une autre classe de ce même Compartiment ou des parts d'un autre Compartiment de la SICAV. Pour de plus amples informations concernant la conversion de parts, veuillez consulter la section 14 "Conversion de Parts" du prospectus, qui est disponible à l'adresse www.loim.com.